

Le Carême

Après ces périodes de carnivals qui ont eu lieu dernièrement un peu partout, et où beaucoup se sont livrés à des beuveries, des excentricités et de la débauche en tous genres, les gens adeptes de certaines Eglises « chrétiennes » pratiquent maintenant une période de 40 jours de pénitence qu'ils appellent le carême.

Ceux qui se prétendent être chrétiens, ne devraient-ils pas logiquement être attentifs aux paroles du Christ, observer Ses commandements, et suivre Son exemple ?

Curieusement, le carême était déjà observé 2000 ans avant la naissance de Jésus ! Si effectivement, il se pratiquait toujours du temps de la vie de Jésus et des apôtres, le nouveau testament nous l'aurait rapporté tout comme les autres fêtes, mais le Christ ne l'institua pas et ne l'observa **jamais** ! Les douze apôtres ne l'observèrent jamais non plus ! Et la véritable Eglise de Dieu, celle bâtie par Jésus, ne l'observa pas davantage !

Comment le carême (cette période de 40 jours de jeûne et de pénitence) a-t-il dès lors été introduit dans le « christianisme » occidental ? La plupart de ceux qui le pratiquent ne savent même pas pourquoi ils observent cette coutume. Certains supposent qu'il est prescrit par la Bible, mais ils n'ont jamais pris la peine de consulter la Bible pour vérifier ce qu'elle dit réellement.

Alors qu'est-ce que le Carême et quelle est son origine ?

Le carême est une période de 40 jours d'abstinence, commençant le mercredi des cendres. Le mot « carême » est dérivé du latin « quadragesima » qui signifie « quarantième ». Les anglais l'appellent « lent », terme venant de l'anglais ancien « lencten » qui désigne le printemps.

A l'origine, d'ailleurs, le carême était associé au printemps de l'année, mais aujourd'hui, il commence en hiver ! Pourquoi ? Où cette tradition printanière du carême prit-elle naissance ? Pour répondre à cette question, il faut remonter l'histoire jusqu'à la fin du deuxième siècle, soit 100 ans après la mort du dernier des 12 apôtres.

Dans le livre 5 chapitre 24 de l'histoire de l'Eglise d'Eusèbe, on trouve une lettre écrite par Irénée, évêque de la Gaule (la France au temps de l'Empire romain) et adressée à l'évêque de Rome au sujet du carême, on peut lire ceci : « car la controverse ne porte pas seulement sur le jour (on discutait alors du moment où il convenait de célébrer le jour dit des Pâques) mais aussi sur la façon même de pratiquer le jeûne (le jeûne de la saison du printemps). Certains pensent en effet, qu'ils devraient jeûner 1 jour, d'autres 2, d'autres plus encore, et certains 40 jours »

Quelle était l'origine de cette confusion au sujet d'un jeûne de printemps ? Irénée poursuit : « Et ces variations dans l'observation, ne datent pas de notre époque, mais de bien plus loin, au temps de nos ancêtres. Il est vraisemblable qu'ils ne s'imposaient pas une stricte exactitude, et qu'ainsi, ils formèrent une coutume pour leur postérité, selon leur imagination et non pas selon l'autorité apostolique, ni le commandement du Christ ! »

Les Eglises ont commencé à observer le carême, non parce que la Bible l'ordonne, mais parce que les « chrétiens » empruntèrent cette coutume à leurs voisins païens.

Dans le livre « Antiquités de l'Eglise chrétienne, volume 21 chapitre 1, Cassien, prélat catholique du 5ème siècle, écrit ceci : « Tant que la perfection de l'Eglise primitive (l'Eglise inspirée du Nouveau Testament) demeura inviolable, il n'y eut pas d'observation du carême, mais lorsque les hommes commencèrent à perdre la ferveur apostolique de la dévotion, les prêtres dans l'ensemble, convinrent de les détacher de leurs préoccupations séculières au moyen d'une prescription canonique de jeûne. »

Le jeûne, soit l'abstinence de certains aliments, fut imposé après le temps des apôtres, par l'autorité des prêtres. Le carême n'est pas d'origine apostolique. **Il n'est pas l'œuvre du Christ.** Il a été introduit dans le christianisme du monde romain, au 2ème siècle, en même temps que la fête des Pâques ! Le carême est toujours associé à Pâques.

Mais quand est née cette coutume de la célébration des Pâques ?

Socrate Scholastique (Socrates Scholasticus) écrit peu après le règne de l'empereur Constantin, au 4ème siècle après Jésus-Christ, dans son « Histoire ecclésiastique » au chapitre 22 : « C'est pourquoi ni les apôtres, ni les Ecritures n'ont en aucun endroit imposé les Pâques, cependant, comme les hommes aiment les fêtes, qui leur permettent d'interrompre leur travail, chaque individu, en tout lieu, et selon son bon plaisir, célèbre (les Pâques) d'après une coutume généralisée. Le Sauveur et ses apôtres ne nous ont donné aucune loi nous enjoignant d'observer cette fête. Tout comme beaucoup d'autres coutumes se sont établies localement selon la tradition, ainsi la fête de Pâques en est venue à être observée en chaque lieu, conformément aux particularités individuelles des peuples, d'autant plus qu'aucun des apôtres n'avait légiféré en la matière. Les faits eux-mêmes montrent que l'observation découle, non pas d'une législation, mais de la coutume.

LA FETE DES PAQUES QUI EST LE COURONNEMENT DU CAREME (N'ETANT LUI-MEME QU'UNE INTRODUCTION AUX PAQUES) EST NEE D'UNE COUTUME POPULAIRE !

Selon l'Encyclopédie Catholique, il ressort clairement des lettres sur les fêtes de Saint Athanase, qu'en 331 il prescrivit à ses ouailles une période de 40 jours de jeûne avant la Semaine sainte, et ensuite qu'en 339 après un voyage à Rome et dans la majeure partie de l'Europe, il écrivit dans les termes les plus vigoureux des injonctions imposant cette observation (du carême) à tous ceux qui relevaient de son autorité.

Athanase, évêque d'Alexandrie, en Egypte, subit l'influence des Romains, et de leurs coutumes. C'est à Rome que les Pâques et le carême furent introduits dans l'Eglise chrétienne. Irénée le confirme dans sa fameuse lettre, en écrivant que le carême et les Pâques furent introduits au temps de l'évêque Xystus de Rome, qui ne permit pas à ceux qui viendraient après lui d'observer la pratique du Nouveau Testament consistant à commémorer la mort de Jésus le 14ème jour du premier mois du calendrier hébreu. Il la remplaça par la coutume des Pâques et du carême.

Le carême fut toujours appelé « la célébration de 40 jours », « tessarakoste » en grec ou « quadragesima » en latin, termes signifiant « quarantième », même si parfois il ne durait qu'un ou deux jours seulement, ou au contraire plusieurs semaines, et que ce n'est qu'au début du 8ème siècle après Jésus-Christ, que le nombre définitif de 40 jours fut imposé à toute l'Eglise, de l'Irlande à l'Asie Mineure. Et cela tout simplement parce que chez les païens, l'abstinence était désignée par la quarantaine, qui correspondait à la durée de la célébration de leurs fêtes de printemps.

L'historien Wilkinson écrit dans son livre « Egyptian Antiquities » (chapitre 3 page 181) que les païens observaient des jeûnes qui duraient de 7 à 42 jours voire plus longtemps encore. Mais d'après « Nineveh and Babylon » de Layard (chapitre 4 page 93), le jeûne tire son nom de « 40jours » parce que la durée initiale du jeûne était de 40jours, au printemps de chaque année, et cela remonte à l'ancienne Babylone, il y a 4000 ans. Ensuite, chaque nation modifia progressivement la durée du jeûne, mais toutes conservèrent le nom. Les « chrétiens » du 2ème siècle adoptèrent les coutumes existant dans leurs pays respectifs, et furent dès lors divisés dès le départ sur la durée du jeûne, tant et si bien qu'il fallut attendre près de 8 siècles avant que les « Eglises » du monde occidental imposent à nouveau, une période totale de 40 jours d'abstinence, selon la tradition originelle de Babylone. Hélas, le « christianisme » actuel s'est aligné sur les coutumes païennes, au lieu de suivre les commandements divins dans la Bible.

Alors que le carême n'est explicitement ni ordonné, ni même mentionné nulle part, dans le Nouveau Testament, il est évoqué dans l'Ancien.

Le carême était un préliminaire (une introduction) aux grandes fêtes annuelles commémorant la mort et la résurrection de Thammuz, la contrefaçon païenne babylonienne du Messie. Le mois lunaire babylonien de juin/juillet fut nommé en l'honneur de ce faux messie, et 40 jours avant la fête de Thammuz, qui se célébrait habituellement en juin, les païens accomplissaient leurs rites de printemps.

Le prophète Ezéchiel les décrit en termes vifs dans **Ezéchiel 8:13-14** *“Et il me dit : Tu verras encore d'autres grandes abominations qu'ils commettent (notez que Dieu appelle GRANDES ABOMINATIONS ce qu'Ezéchiel est sur le point de voir ; et que voit-il?) Et il me conduisit à l'entrée de la porte de la maison de l'Eternel, du côté du septentrion. Et voici, il y avait là des femmes assises, qui pleuraient Thammuz.”*

Elles pleuraient Thammuz, le faux messie des païens ! Ces lamentations précédaient les fêtes païennes en l'honneur d'une prétendue résurrection de Thammuz, et le jeûne

accompagnait ces lamentations PENDANT 40 JOURS avant ces festivités ! Et cette période d'abstinence et de pleurs tombait au printemps (« Lent » en anglais). Le carême perpétue la tradition printanière païenne, qui consistait à s'abstenir de certains aliments, juste avant la résurrection supposée d'une divinité païenne babylonienne !

C'est pourquoi le Christ et la véritable Eglise de Dieu du Nouveau Testament ne l'ont jamais observé !

Paul interdit aux chrétiens d'observer les « mois » ou les « temps » païens, dans **Galates 4:9-10** *“mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres rudiments, auxquels de nouveau vous voulez vous asservir encore ? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années !”*

Certains diront que même si les Pâques et le carême sont d'anciennes traditions païennes, il n'y a aucun mal à s'en servir pour honorer le Christ ! Mais ce qu'ils pensent importe peu ; ce qui compte c'est ce que pense Dieu ! Laissons donc à Dieu le soin de donner Son avis à ce sujet !

Qu'a-t-Il dit à Son peuple par la voix de Moïse ?

Deutéronome 12:30-31 *“garde toi de te laisser prendre au piège en les imitant, après qu'elles auront été détruites devant toi. garde toi de t'informer de leurs dieux et de dire : Comment ces nations servaient-elles leurs dieux ? Moi aussi, je veux faire de même. Tu n'agiras pas ainsi à l'égard de l'Eternel, ton Dieu ; car elles servaient leurs dieux en faisant toutes les abominations qui sont odieuses à l'Eternel, et même elles brûlaient au feu leurs fils et leurs filles en l'honneur de leurs dieux.”*

Dieu stigmatise ces coutumes païennes des Pâques et du carême comme des abominations, parce qu'elles commémorent des idées fausses. La pénitence du carême est une contrefaçon du véritable repentir de nos péchés (et le péché est la transgression de la Loi de Dieu selon 1Jean3:4), car elle n'est qu'une forme de regret profane pour des choses qui tourmentent la conscience, et la conscience n'est pas un guide suffisant à l'homme pour distinguer le bien du mal (seule la Loi de Dieu est à même de nous permettre de distinguer entre le bien et le mal).

La tradition des Pâques commémore une prétendue résurrection de Jésus, un dimanche matin, alors qu'en fait Jésus ressuscita, selon la Bible, le samedi soir, après avoir passé 3 jours et 3 nuits dans le tombeau (Matthieu 12:40).

Il n'y a dès lors rien de surprenant, si les apôtres n'enseignèrent pas à l'Eglise de Dieu primitive du Nouveau Testament, guidée par l'Esprit de Dieu, à observer ces traditions purement humaines !

Voyons ce que Jérémie a été inspiré d'écrire : **Jér. 10:2-3** *“Ainsi parle l'Eternel : N'imites pas la voie des nations, Et ne craignez pas les signes du ciel, Parce que les*

nations les craignent. Car les coutumes des peuples ne sont que vanité. On coupe le bois dans la forêt ; La main de l'ouvrier le travaille avec la hache ;”

Jésus nous a donné l'exemple de ce que nous devons faire, et cet exemple n'est ni la fête des Pâques, ni le carême. Ainsi, nous savons à quoi nous en tenir quant à ces abominations !

J.F. NOEL (2015)

LE SIECLE A VENIR

Association Française

Smusso42@aol.com

www.lesiecleavenir.fr